

Paris,
Le 04/02/2021

A l'attention de Monsieur Hervé Berville
Rapporteur du Projet de loi n° 3699
& pour copie aux Député.e.s mobilisé.e.s sur ce PJJ

**Objet : Amendements sur l'ECSI -Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale
– au Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre
les inégalités mondiales**

Monsieur le Rapporteur,
Mesdames, Messieurs les Député.e.s,

Dans votre Rapport sur la modernisation de la politique partenariale préfigurant ce Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, vous reconnaissez l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI en France, « Global Citizenship Education » GCE pour l'Europe et l'UNESCO) comme « *une des clés majeures de l'appropriation par les citoyens de l'action internationale de la France autour d'une stratégie d'action publique basée sur le triptyque informer, comprendre, agir* ». Par ailleurs, vous en posez une définition dans votre rapport, félicitée à l'époque par les acteurs de l'ECSI en France, que ce soient les associations de solidarité internationale, d'éducation populaire comme d'ESS car proche du Référentiel sur l'ECSI de la feu plateforme EDUCASOL « *un processus éducatif de long terme visant à accroître la connaissance par tous les individus, notamment les plus jeunes et les publics les moins convaincus des enjeux du monde contemporain et de ses interdépendances* ».

Au-delà de son rôle informatif, de son apport au développement de l'esprit critique, au décryptage de l'information, l'ECSI est également un outil essentiel pour agir en solidarités et promouvoir l'engagement à dimension internationale. Elle « *favorise l'appropriation, la compréhension et la participation des citoyens aux enjeux du développement durable* » (CICID 2018). Les apports de l'ECSI dépassent largement le cadre scolaire et éducatif, même si elle s'y déploie toujours naturellement et avec de plus en plus de cohérence entre EDD, ODD, ESS et enjeux croisés mondiaux, le cadre ODD et en particulier l'ODD 4.7 ont permis cette acuité.

Elle concerne aussi bien les éducateurs, les jeunes, comme les citoyennes et citoyens. Elle accompagne des dynamiques individuelles et collectives d'engagement, agit au plus près des citoyens dans les territoires, renforce le lien et la cohésion sociale, construit des alternatives pour un monde plus juste, durable et démocratique, et fait émerger de nouvelles politiques publiques... L'ensemble des contributions à l'intérêt général de l'ECSI et à l'action internationale de la France de l'ECSI ont été développé en multi acteurs dans un récent argumentaire. « Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique : le rôle essentiel de l'ECSI »¹ a été adopté en novembre 2020 par le groupe de

¹ L'argumentaire et la synthèse sont disponibles ici : <https://www.afd.fr/fr/ressources/role-essentiel-education-citoyennete-et-solidarite-internationale-argumentaire-commun>

concertation français de l'ECSI réunissant pouvoirs publics (Ministères dont MAA, MEAE, MENJS, MTES, et AFD) associations (SI, éducation populaire, EDD...), collectivités territoriales dont So Coopération).

En dépit de la reconnaissance de son rôle par les pouvoirs publics, et la réitération de la nécessité d'en prendre compte, notamment lors des CNDSI dédiés à ce Projet de loi, force est de constater qu'elle est quasi absente de ce PJJ avec seulement une citation sèche dans le cadre de partenariat global, sans valeur normative, article 21, sans définition, et sans en rappeler son caractère transversal et levier pour la politique de développement de la France.

Aussi, afin de mieux faire reconnaître les apports de l'ECSI à la compréhension des inégalités mondiales et à la possibilité d'agir en développement solidaire, nous vous adressons ces propositions d'amendements directement dans le texte (annexe). L'ECSI est une cheville ouvrière de la solidarité internationale et au-delà du champ strict « international », elle met en résonance les solidarités entre le local et l'international, et concerne plusieurs politiques publiques. Nous appelons à un processus interministériel de définition d'une stratégie nationale pour l'ECSI.

Enfin, pour compléter l'exposé des motifs de ce Projet de loi, où la pandémie de la COVID-19, le dérèglement climatique, les nécessaires transitions ont rendu plus cruciale encore cette résonance des solidarités : si l'intérêt des citoyens pour la solidarité internationale est toujours vif, il n'est pas uniquement porté par des réflexes de peur, de réactions aux crises mais également par des valeurs positives qu'il faut valoriser : le pouvoir d'agir, la fraternité, l'engagement ...C'est notre travail d'éducateur à la citoyenneté mondiale de chaque jour.

Par ailleurs, nous nous inscrivons en cohérence avec Coordination SUD, pour l'ajout d'un article dédié dans la loi à la reconnaissance de la place de la société civile dans la mise en œuvre des politiques de développement et l'importance de l'engagement citoyen, que nous ajoutons à notre annexe d'amendements.

Conscients que le calendrier est court sur cet examen parlementaire, nous tenions à vous alerter sur ces éléments importants, et à vous faire de nos propositions d'amendements. Nous ne doutons pas de votre attention aux positionnements de la société civile française, et serions très honorés de pouvoir échanger avec vous sur ces questions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, de l'expression de notre très haute considération.

Solidarité Laïque

La Ligue de l'enseignement

Engagé.es et Déterminé.es

Le CLONG-Volontariat

France Volontaires

L'ESPER, L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République

Amendements proposés dans le Projet de loi n° 3699

(Coordination SUD) Inscrire un nouvel « article société civile » (alinéa dans l'article 1) comme suit

« I – Les associations, les entreprises de l'Économie sociale et solidaire telles que définies dans la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et les partenaires sociaux (organisations syndicales et d'employeurs), les citoyens et citoyennes, dont les représentants des plus vulnérables, jouent un rôle essentiel pour la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales. Ils contribuent, notamment au travers d'activités d'ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) à l'information, la formation et l'appropriation citoyenne des enjeux du développement durable et solidaire. En ce sens, l'Etat reconnaît le volontariat comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire et promeut l'accès de toutes et tous aux dispositifs de volontariat à l'international et aux volontariats dits "réciproques".

II – L'État associe à la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales les organisations de la société civile, françaises et des pays partenaires, les destinataires des actions de développement solidaire et populations défavorisées, ainsi que les mouvements citoyens engagés dans des actions de développement solidaire. L'État organise un dialogue annuel avec les acteurs de la société civile qui couvre toutes les composantes associées à la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales. Ces organisations sont représentées au sein de la commission indépendante d'évaluation, des conseils d'administration de l'Agence française de développement, d'Expertise France et de Canal France International.»

Sur l'ECSI : dans le CPG, paragraphe 21

La France intègre les connaissances et les savoirs de la société civile, et encourage les initiatives des diasporas en France, qui jouent un rôle majeur dans le développement de leur pays d'origine. Elle engage aussi l'ensemble de sa communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche à coopérer et soutenir leurs homologues dans les pays en développement, dans une perspective de renforcement des capacités scientifiques et technologiques de ces derniers. Elle encourage et soutient les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale **pour « renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique »**² et reconnaît l'importance de l'engagement citoyen **à dimension**³ internationale, notamment des jeunes. Elle encourage l'accès de tous, en veillant à intégrer celles et ceux qui vivent en situation de pauvreté, aux dispositifs de volontariat à l'international, y compris dans le cadre de la mobilité croisée et des volontariats réciproques.

² « Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique : le rôle essentiel de l'ECSI » <https://www.afd.fr/fr/ressources/role-essentiel-education-citoyennete-et-solidarite-internationale-argumentaire-commun>

³ La formulation « à **dimension** internationale » a l'avantage de ne pas restreindre l'engagement à la seule mobilité internationale : pleins d'exemples d'initiatives et aussi de dispositifs (notamment postes FONJEP ECSI, services civiques, associations issues des migrations, associations territoriales de SI...) montrent que l'on peut agir sans mobilité et en s'informant, s'impliquant ici en réciprocité dans une dimension internationale. De même la mobilité internationale s'accompagne ici de parcours pédagogique et formatifs au départ, à la préparation de projets, à la meilleure connaissance du monde, et de soi-même, comme citoyen.